

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_038 | Rue d'Ulm, circa 1944-1950.CollectionBoite_038-21-chem | Malinowski. ItemMalinowski : La sexualité et sa repression et les sor. primitives](#)

Malinowski : La sexualité et sa repression et les sor. primitives

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb038_f0482

SourceBoite_038-21-chem | Malinowski.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Malinowski, Bronisław](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 22/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Malinowski lui : La sexualité et sa répression
à l'essor. primitives. 482

Chap I. Formation d'un complexe.

Ile Trobriand (N.E. de la Nouvelle Guinée)

- Lignage matrilineal : l'enfant appartient au clan de la mère ; le garçon hérite de la position sociale de l'oncle ; les enfants héritent des biens de l'oncle ou de la tante
- Le mariage est contracté après 1 période de ^{leurté} ~~puberté~~ sexuelle absolue.
 - ① Le ~~père~~ ^{mari} n'est ni supérieur et le père des enfants ; il devient leur ami, et leur camarade, il les aime et obtient les bonnes grâces de la mère.
 - ② L'autorité est exercée par le père de la mère
- Par le mariage la femme va habiter le clan de son mari ; moi elle et ses enfants continueront à appartenir au clan maternel ; c'est le frère de la mère qui les entretient, le subside



- Dès l'âge de + jeune, les garçons et jeunes
sont séparés ; il ne doit y avoir entre eux aucune
conversation concernant la sexualité.

La vie de l'enfant

- 1 La femme enceinte est honorée ; après la
naissance, elle est isolée, avec son enfant, protégée,
entourée de fleurs ; cérémonie de présentation.
- 2 Pdt la période suivante : la mère est très
attentive et très indulgente. Le père, responsable
des besoins de la mère, s'occupe avec elle de l'enfant et
s'occupe.
- 3 il n'y a ni répression, ni censure, ni reproches
morbide de la sexualité infantile.
- 4 Les différents types de contacts viennent de
l'oncle maternel qui peut manipuler le jeune garçon
à lui (à son propre élan) : il lui impose les
traditions de son mythe de son élan. qd'il
manipule avec son père, c'est pure volonté.
car c'est à l'élan et à l'échange qu'en profite.
- 5 Il voit sa mère donner des signes de
respect à son père, c/ à l'h. de c/ à l'chef
et à l'oncle qui apprend l'enfant, la